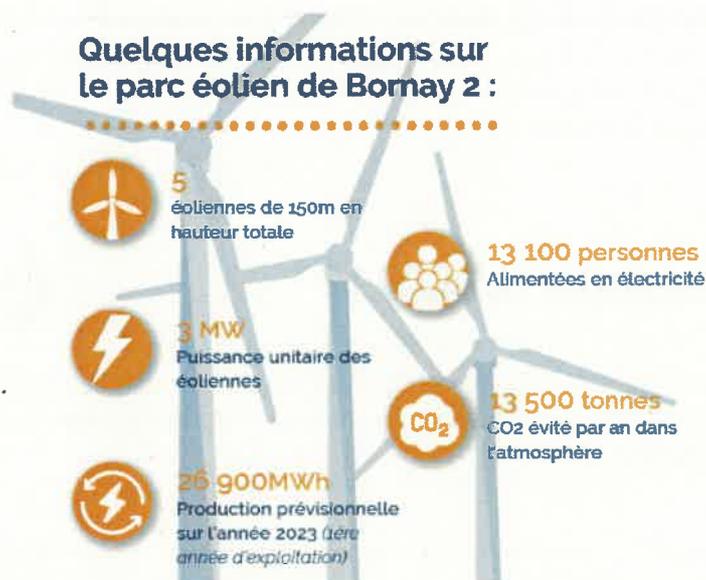


## Parc éolien de Bornay 2 – Société VALECO Commune de CHERY (18)

### Mise en place d'une aide à la rénovation énergétique pour les propriétaires d'une habitation sur la commune de Chéry

#### 1. Le contexte

VALECO exploite un parc éolien sur la commune de Chéry depuis le début d'année 2023. Dans le cadre de cette activité de production d'électricité d'énergie renouvelable, et de manière à prolonger cette démarche d'investissement local pour la transition énergétique, Valeco met en place une **aide à la rénovation énergétique de vos logements**.



Cette démarche a plusieurs objectifs :

> **Aider au diagnostic énergétique de votre logement** pour identifier les travaux de rénovation énergétique qui seraient nécessaires dans le cadre d'un partenariat avec l'ALEC 18, l'Agence Locale de France Rénov' :

- *Entretiens réalisés avec l'ALEC 18 pour identifier les travaux nécessaires : gratuit*
- *Réalisation d'un Diagnostic de Performance Energétique (DPE) par une entreprise certifiée*  
*Financement de 80 € par Valeco pour la réalisation d'un Diagnostic de Performance Energétique (prix moyen évoluant entre 100 et 250€) ou d'un Audit énergétique (prix moyen évoluant entre 800 et 1 500€).*

Annuaire du gouvernement sur ce site : <https://diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr/index.action>.

*Ces diagnostics ne seront pas toujours nécessaires car l'ALEC 18 identifiera les travaux pertinents, toutefois le DPE est obligatoire pour percevoir les aides de l'ANAH pour la rénovation énergétique et l'Audit énergétique est nécessaire pour les aides à la rénovation globale.*

> **Financer une partie de ces travaux de rénovation, en addition des aides existantes.**

*Cette aide de Valeco est basée sur un montant fixe alloué selon les types de travaux engagés, avec une aide pouvant s'élever jusqu'à 1200€ par logement. Le détail de l'aide allouée est présenté en page 3.*

> **Réduire vos factures énergétique grâce à une meilleure efficacité énergétique.**

*Les travaux de rénovation énergétique permettent une réduction des pertes énergétiques d'un logement avec une meilleure isolation, l'utilisation d'énergies renouvelables ou renouvellement d'équipements de chauffages moins énergivores par exemple.*

*Ces travaux participent à la transition énergétique en diminuant l'utilisation de ressources énergétiques fossiles et ils permettent également de réduire les dépenses de chaque foyer pour le chauffage des logements.*

## 2. Notre partenaire : L'ALEC 18



L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Cher (l'Alec 18), l'Espace Conseil France Rénov' est une association loi 1901 qui conseille et accompagne les projets de transition énergétique, dont la rénovation du bâti.

---

*France Rénov' c'est le service public de la rénovation de l'habitat, piloté par le Ministère de la Transition Énergétique. L'ALEC 18 est le guichet unique de France Rénov' pour le département du Cher*

---

Créée en 2014 en partenariat avec le Conseil départemental du Cher, l'ADEME Centre-Val de Loire, la Région Centre-Val de Loire, la Communauté d'Agglomération Bourges Plus et le Syndicat Départemental d'Énergie du Cher, l'ALEC 18 a plusieurs missions :

- Service Public de la rénovation énergétique : conseille, oriente et accompagne les particuliers et les structures privées dans leur projet de rénovation énergétique
- Acteur de projet de transition écologique : lutte contre la précarité énergétique, énergies renouvelables, transport et mobilité

## VALECO

- Sensibilisation aux économies d'énergie

### 3. Ce qui est mis en place par l'Alec 18 et Valeco :

# 1

L'organisation d'un rendez-vous avec l'ALEC 18 dans le cadre des permanences trimestrielles pour analyser votre logement et les travaux qui pourrait être réalisés

- A Chéry
- Gratuit
- Sur rendez-vous : de 9h à 12h le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque 3<sup>ème</sup> mois (les dates sur 2024 sont : 21/03/24 ; 20/06/24 ; 19/09/24 ; 19/12/2024)
- Avec un accompagnement sur les travaux à réaliser et les aides de l'Etat existantes

Ces échanges peuvent également être réalisés par téléphone, en visioconférence, dans les locaux de l'ALEC 18 à Bourges sur demande ou encore sur les permanences réalisées à Vierzon sur rendez-vous.

# 2

Si nécessaire, l'organisation d'une visite de votre logement par l'ALEC 18 pour préciser les travaux nécessaires (gratuit) ET/OU le versement d'une aide de 80€ après la réalisation d'un diagnostic énergétique labellisé (Diagnostic de Performance Energétique ou Audit Energétique).

# 3

Le versement d'une aide financière de Valeco après réalisation des travaux sur la base d'une grille d'aide selon les travaux réalisés, avec une aide pouvant atteindre 1200€ par logement.

### 4. L'aide financière allouée par Valeco (jusqu'à fin 2026)

**Le diagnostic du logement et des travaux nécessaires** réalisé par l'ALEC 18 est gratuit car financé par les services de l'Etat ou par Valeco. En tant que propriétaire du logement vous n'avez rien à financer pour cette prestation.

## VALECO

Dans certains cas, notamment pour l'obtention des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), un diagnostic de performance énergétique (DPE) ou un Audit énergétique est nécessaire. Ce diagnostic peut être réalisé uniquement par des entreprises habilitées.

- ➔ Dans le cas de réalisation d'un DPE ou d'un Audit énergétique pour un logement situé sur la commune de Chéry, Valeco verse une aide de 80€ pour aider au financement de ce diagnostic après sa réalisation.
- ➔ Chaque résident est en charge d'identifier et de contacter un prestataire pour réaliser cette prestation. Valeco et l'ALEC 18 n'interviennent pas dans le choix de l'entreprise ou dans l'organisation de ce diagnostic.
- ➔ Chaque logement peut bénéficier de l'aide de Valeco de 80€ pour le DPE ou pour l'Audit mais pas pour les deux prestations.

**Les travaux de rénovation énergétique** sont en partie financés par de nombreuses aides de l'Etat existantes. Valeco propose de verser à chaque propriétaire d'un logement sur la commune de Chéry une aide supplémentaire en cas de réalisation de travaux, le montant de l'aide étant dépendant du type de travaux réalisés.

Voici la grille d'aide, définie sur la base des aides existantes et selon l'intérêt énergétique des travaux visés :

Typologie de travaux	Travaux visés	Aide Valeco (€)
<i>Chauffage ; eau chaude sanitaire</i>	Chauffe-eau thermodynamiques	400
	Équipements de chauffage ou de fourniture d'eau chaude sanitaire avec capteurs solaires hybrides	400
	Poêles à bûches	400
	Foyers fermés, inserts	400
	Poêles à granulés	500
	Chauffe-eau solaires individuel	500
	Pompes à chaleur air/eau	1000
	Chaudières à bûches	800
	Équipements de chauffage avec capteurs solaires thermiques	1 000
	Pompes à chaleur géothermique ou solarothermique	1 000
	Chaudières à granulés	1 000
	<i>Isolation</i>	Isolation des combles perdus
Isolation d'un plancher bas		400
Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles		400
Isolation des murs par l'intérieur		500

## VALECO

	Isolation des murs par l'extérieur	700
	Isolation thermique des parois vitrées	100
<i>Ventilation</i>	Ventilation mécanique contrôlée double flux	600
	Ventilation mécanique simple flux	100
<i>Electricité renouvelable</i>	Installation de panneaux solaires	800

Ces différentes aides sont cumulables dans la limite de 1200€ au plus par logement rénové.

Les diagnostics réalisés orienteront sur les travaux intéressants pour le logement en question mais chaque propriétaire est libre de réaliser les travaux de son choix et avec les prestataires de son choix.

Valeco et l'Alec 18 n'interviennent pas dans le choix du prestataire ou dans le suivi et le contrôle de la qualité des travaux réalisés.

## 5. Les modalités et conditions pour l'obtention de cette aide

L'unique condition permettant l'obtention de cette aide est d'être propriétaire d'un logement sur la commune de Chéry et de soumettre une demande complète et recevable avant la fin d'année 2026.

Les modalités de versement de cette aide sont :

- Le versement de l'aide est réalisé après envoi d'une facture acquittée, que ce soit pour le DPE, l'Audit énergétique ou pour les travaux de rénovation énergétique.

La facture acquittée doit permettre d'identifier les travaux réalisés. Si l'information requise n'apparaît pas clairement, il convient d'associer à l'envoi un courrier apportant les précisions nécessaires ainsi qu'une photo avant/ après

- D'un RIB et du document de certification du RIB (annexé à ce document)
- D'une preuve que le logement est effectivement situé sur la commune de Chéry (facture, taxe foncière etc.)

Ces documents sont à envoyer par email à cette adresse :

- [maylisdugast@groupevaleco.com](mailto:maylisdugast@groupevaleco.com)
- Objet du mail : < Aide à la rénovation énergétique – Commune de Chéry >

Les documents peuvent également être envoyés par courrier au besoin, à cette adresse :

VALECO  
A l'attention de Maylis DUGAST  
188, rue Maurice Bejart  
CS 57392  
34184 MONTPELLIER CEDEX 4

**VALECO**

Ou ils peuvent aussi être déposés en Mairie de Chéry en précisant que c'est à l'attention de Valeco.

Valeco vous confirmera la bonne réception de cette demande et la prise en compte du versement de l'aide avec le montant associé. Le montant de l'aide sera versé par virement.

**Cette aide est proposée par Valeco pour tous les habitants de la commune de Chéry jusqu'à fin 2026. Le plafond budgétaire convenu pour cette mesure est de 25 000 euros au total, en cas de dépassement de celui-ci les aides ne pourront plus être allouées.**

---

*Pour toutes questions à ce sujet, n'hésitez pas à prendre contact avec nous :*

---

Maylis DUGAST

07 86 90 83 74

[maylisdugast@groupevaleco.com](mailto:maylisdugast@groupevaleco.com)

VALECO

188, rue Maurice Béjart

CS 57392

MONTPELLIER CEDEX 4

---

VALECO

**ANNEXE : ATTESTATION RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**Madame – Mademoiselle – Monsieur<sup>1</sup>

.....

.....

demeurant....., né(e) le

..... à.....,

Numéro de téléphone : .....

Adresse mail : .....

En sa qualité de propriétaire du logement situé sur la commune de Chéry [18] à  
l'adresse .....

ATTESTE(NT) être détenteur (s) du Relevé d'identité bancaire joint aux présentes et signé.

Fait pour valoir ce que de droit,

Fait à .....

Le .....

SIGNATURE

<sup>1</sup>. Rayer mentions inutiles

